

■ INSERTION

Promesse de « rupture sociale »

Les associations crient au scandale : la baisse des crédits d'État signe la fin de l'aide individualisée pour 3.750 personnes.

Matthieu Millecamps

Dans le « social », les acronymes sont légion. Mais derrière les sigles abscons, il y a des réalités concrètes et souvent dramatiques. C'est le cas avec l'ASI, l'appui social individualisé, aujourd'hui en voie d'extinction. Lors du vote du budget 2009, les crédits prévus pour financer l'ASI son passés, au niveau national, de 30 à 10 millions d'euros. L'objectif affiché par le gouvernement est de supprimer complètement ce dispositif à l'horizon 2010. Ce qui est loin d'être du goût des associations.

« Avec l'ASI, il s'agit d'accompagner les personnes a priori les plus éloignées de l'emploi », décrit Francis Calcoen, président de l'Uriopss (Union régionale interfédérale des oeuvres et organismes privés sanitaires et sociaux). Hier, avec d'autres acteurs du secteur, il donnait une conférence de presse pour dénoncer ce qu'il appelle « une rupture sociale ». De fait, la suppression de l'ASI est en marche alors que « la mise en oeuvre du RSA (revenu de solidarité active, ndlr) n'est programmée que pour le courant 2009 », souligne le président de l'Uriopss. D'ici là, « que vont devenir les personnes qui étaient accompagnées dans le cadre de l'ASI ? » Du côté de l'État, on assure que les crédits seront

bien présents pour « assurer la continuité » du dispositif jusqu'à la mise en oeuvre totale du RSA. Jean-Michel Bérard, le préfet du Nord - Pas-de-calais, assure que « personne ne sera laissé sur le bord de la route ». En 2008, dans le Nord - Pas-de-Calais, l'ASI a permis à 3 750 personnes de bénéficier d'un accompagnement social personnalisé sur une période de six mois, renouvelable. Le dispositif a aussi permis le financement des salaires de 60 travailleurs sociaux répartis dans 70 associations, pour un budget global de 3,2 millions. Un budget appelé à être réduit des deux tiers. Dans le Nord, la DDASS a déjà prévenu les associations des coupes à venir. Dans le Pas-de-Calais, l'information n'est pas encore passée, officiellement. « On nous a dit de continuer d'accompagner les personnes déjà dans le dispositif mais de ne plus en accepter... alors que l'ANPE continue de nous envoyer des gens chaque jour », résume Jean-Luc Rysman, directeur adjoint de l'association Martine Bernard, un centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Lille.

« Reprendre confiance »

L'inquiétude des acteurs de l'accompagnement social porte sur l'emploi dans leur secteur mais aussi sur le sort réservé



Les acteurs de l'accompagnement social ont prévu d'interpeller Martin Hirsch, de passage à Arras ce vendredi - photo de Bérénice Kesteloot

aux personnes accompagnées. « Ce sont des réfugiés économiques, des gens que personnes d'autre ne peut plus accueillir. L'ASI permettait d'ouvrir un espace dans lequel la personne en souffrance trouvait la force de repartir », s'emporte Éric Barbe, de

ÉCLAIRAGE

Rémi Pauvros : « Les associations en otage »

Rémi Pauvros, vice-président en charge de l'insertion au Conseil général du Nord, estime que le Département n'est pas en capacité de financer l'appui social individualisé. Pour lui, la baisse des crédits relève « d'une position habituelle de l'État : les associations sont prises en otage par une décision unilatérale alors qu'aucun transfert de moyens n'a été programmé ». Une baisse qui « s'est faite sans concertation », juge Rémi Pauvros qui promet « d'interpeller Martin Hirsch à Arras ».

Quant à l'éventualité que le conseil général du Nord prenne la relève de l'État dans ce domaine, il n'en est pas question, surtout dans le contexte du bras de fer entre État et Département sur la question du RSA. « Nous avons déjà à gérer les 71.000 allocataires du RMI et l'union départementale des CAF estime que nous aurons à gérer 110.000 allocataires du RSA... » ● M.M.



« Ce sont des réfugiés économiques. L'ASI ouvrait un espace dans lequel la personne trouvait la force de repartir. »

ÉRIC BARBE,
de la mission locale de Lille

la mission locale de Lille. Aurélie, une jeune mère de famille qui a bénéficié de l'ASI alors qu'elle était hébergée par l'Armée du Salut, est actuellement sur la voie de la création d'entreprise. « Je n'étais plus rien. j'ai fait une formation en informatique, une VAE, qui me permet aujourd'hui de monter mon entreprise. J'ai pu reprendre confiance en moi... Aujourd'hui, sans cela, je ne sais pas ce que je ferais », explique la jeune femme.

Au-delà de la seule remise en cause de l'ASI, Christian Montaigne, le directeur général de l'UrPact (Union régionale du mouvement « Programme action contre les taudis ») dénonce même une politique plus globale : « Tout va dans le même sens. Le programme du gouvernement, le RSA, est logique si l'on a pour objectif un taux de chômage à 6 %. Là, on part pour 12 % et on sait bien que ceux qui paieront le plus sont ceux qui sont le plus loin de l'emploi. Ceux pour qui l'ASI est fait. » ●